

Formation

## Un Ehpad de Haute-Garonne renforce son activité de prestataire de formation

Publié le 30/07/19 - 17h47

**La résidence Saint-Jacques de Grenade-Cadours prépare son dossier de certification pour assoir son activité de prestataire de formation. Le directeur de l'établissement envisage pour cela de mettre en place en 2020 un budget annexe et d'étendre son offre de formation.**

À côté des organismes privés, s'il est fréquent pour les fédérations ou les groupes du secteur médico-social d'être prestataires de formation, cela est plus rare pour les Ehpad. La résidence Saint-Jacques de Grenade-Cadours (Haute-Garonne), habilitée en la matière depuis mars 2017, fait donc figure d'exception. Elle a débuté cette activité avec deux formations : l'une sur le sommeil des sujets âgés et l'autre sur le secret professionnel. Et a ajouté à son offre deux programmes de développement professionnel continu (DPC) sur la manutention humaine et les coupes Pathos. Au titre de prestataire reconnu, l'organisme de formation de l'Ehpad est par ailleurs référencé sur datadock depuis mars 2019. Et il ne semble pas vouloir s'en arrêter là. Il prépare actuellement sa certification en application de la [loi](#) du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Aux quatre formations déjà développées s'ajouteront de nouveaux programmes pour former un catalogue plus fourni avec par exemple des formations sur la gestion de l'urgence en Ehpad, l'hygiène, l'incontinence ou encore la toilette... Dans la foulée l'établissement envisage de créer pour ses formations un budget annexe.

### Une culture de la formation

Didier Carles, interrogé par *Hospimedia* sur les caractéristiques de cette initiative, estime que la taille de l'établissement a joué un rôle primordial dans la mise en place de cette activité plutôt originale pour un établissement. L'Ehpad de 225 résidents dispose en effet de 190 salariés, deux psychologues à temps complet (dont l'une est docteure en psychologie), un médecin coordonnateur gériatre à temps partiel (60%) et plusieurs infirmiers ayant suivi des formations spécialisées... Ce sont les salariés eux-même détachés à la formation qui assurent les programmes proposés en interne mais aussi aux autres établissements. *"J'ai eu la chance de prendre un établissement où la politique de formation était très développée. Avec l'équipe de direction, j'ai poursuivi dans ce sens et très vite nous nous sommes demandés comment nous pouvions valoriser les nouvelles compétences et savoirs des salariés. Nous avons décidé d'encourager les professionnels à former à leur tour leurs pairs. Plus largement nous*

*souhaitions ainsi développer une culture de la transmission des savoirs dans la prise en soins*", témoigne le directeur. Il précise que disposer de son propre centre de formation permet par ailleurs une vraie souplesse d'adaptation des programmes aux besoins.

## Légitimité de l'Ehpad

Pour lui, *"la mise en place du DPC a été en quelque sorte un déclencheur"*. La première action de formation a porté sur la manutention humaine. Les bénéfices générés par cette action (une fois le salaire des deux formateurs déduit des recettes formation) ont été redistribués aux deux salariées formatrices pour qu'elles aient du temps pour redéployer les bonnes pratiques au quotidien.

Concernant les thématiques de formation, Didier Carles insiste sur la légitimité de l'établissement, ajoutant qu'il y a des sujets sur lesquels l'organisme de formation de l'Ehpad ne s'engagera pas pour l'instant, comme par exemple celui de la fin de vie. L'activité principale reste l'accueil des résidents. L'organisme de formation permet aux salariés de partager leurs expertises et fait en quelque sorte de l'établissement un centre expert.

## 50 000 euros de budget

Didier Carles indique également qu'un groupe pluriprofessionnel prépare actuellement un cycle de formation de trois jours sur l'accompagnement des personnes présentant des troubles cognitifs. Le groupe se compose du médecin coordonnateur, des deux psychologues, d'une cadre de santé, des référents humanitudes, d'une ergothérapeute, d'une assistante de soins gériatriques. Il s'est déjà réuni onze fois et doit boucler son programme lors des deux prochaines réunions. Le directeur précise au passage que l'Ehpad possède deux unités Alzheimer totalisant une cinquantaine de résidents et assurant à l'établissement une expérience de terrain. *"Il est aussi plus facile pour l'Ehpad de varier les formateurs. Une dizaine de salariés assurent les formations selon leurs profils et les besoins"*.

Enfin, il considère que former ses salariés dans son établissement est plus facile à organiser et moins coûteux, l'organisme facturant la formation à l'Ehpad tout en générant des recettes. Il peut ainsi mettre en place des petits groupes de formation. En 2018, l'organisme a rapporté 50 000 euros (€) sur un budget total de l'établissement estimé à 10,5 millions d'euros (M€).

### Lydie Watremetz

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia ([copyright@hospimedia.fr](mailto:copyright@hospimedia.fr)). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).